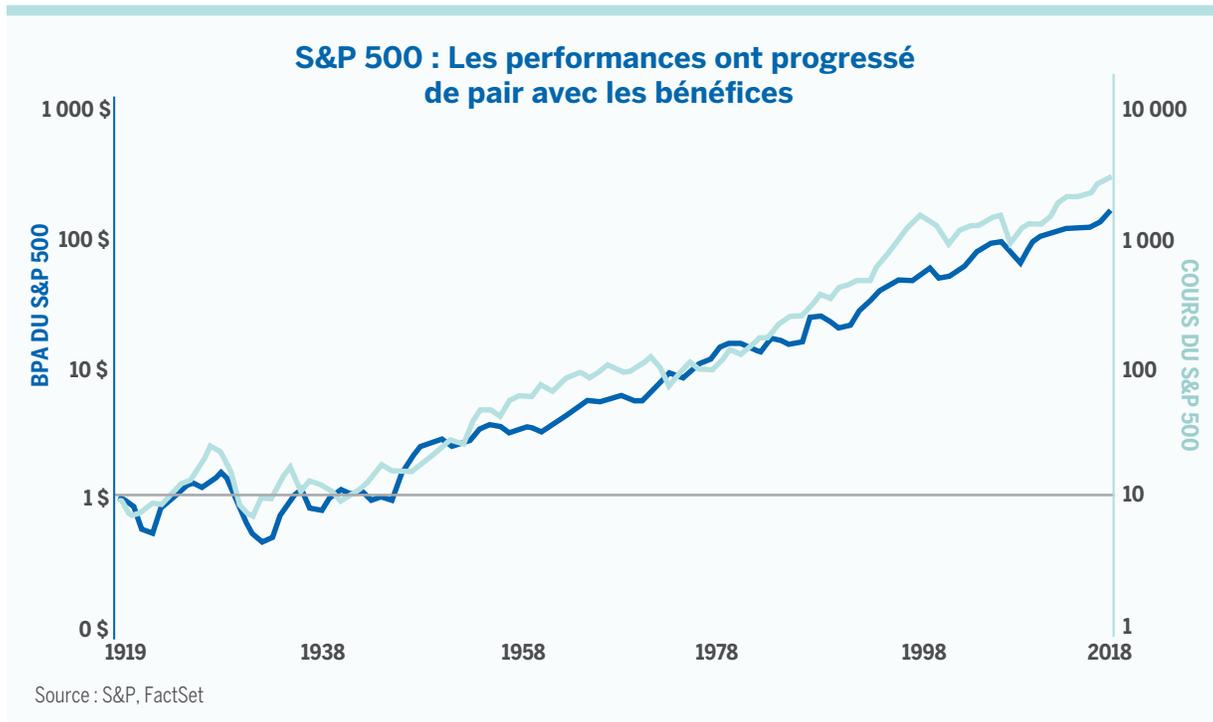


Grande forme après 100 ans de performances



Cette semaine marque la 100^e édition d'Alger On the Money, un programme qui vise à informer nos clients grâce à des informations essentielles. Pour commémorer cet événement, revenons sur 100 années de croissance des bénéfices et de performances boursières aux États-Unis.



- Chez Alger, nous apprécions tout particulièrement la remarque de Benjamin Graham : « À court terme, le marché est une machine à voter, mais à long terme, c'est une balance ». Le graphique ci-dessus indique que le marché boursier américain soupèse clairement les bénéfices car sa valeur a augmenté parallèlement à celle des bénéfices par action (BPA) au cours des 100 dernières années.
- Le S&P 500 a progressé d'environ 10 % chaque année au cours du siècle écoulé. Un investissement de 1 000 dollars début 1918 vaudrait à fin 2017 plus de 20 000 000 dollars. La question que se posent aujourd'hui les investisseurs est « quelles perspectives pour les mois à venir ? ». Selon Alger, le PER de départ est le premier indicateur de la performance des marchés boursiers (voir Alger On the Money « [The Single Greatest Predictor of Future Stock Market Returns](#) »), et si les corrélations historiques entre les valorisations de départ et les performances à 10 ans se poursuivent dans le temps, la progression annuelle du S&P 500 au cours des dix prochaines années devrait être selon nous de 7 % environ.
- Merci de prendre le temps de lire notre commentaire hebdomadaire. Nous espérons qu'il vous sera utile. En espérant que les 100 prochaines années révèlent d'aussi solides bénéfices et de nouvelles éditions passionnantes d'Alger On the Money.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. (« FAM ») et d'Alger Management Ltd. (« AML ») en octobre 2018. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres. FAM agit en qualité de société de gestion conseillée d'AML.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. La performance financière et la valeur du capital d'un investissement seront soumises à des fluctuations, de telle sorte que la valeur des actions d'un investisseur au moment de leur cession pourrait se révéler plus ou moins inférieure à leur coût initial. De nombreuses entreprises technologiques exercent depuis peu de temps et le cours de leurs titres est historiquement plus volatil que celui d'autres entreprises, notamment sur le court terme. Les entreprises technologiques peuvent également se trouver confrontées à une concurrence ou une réglementation publique accrue et au risque d'obsolescence attribué au progrès technologique.

Fonds autorisés par le régulateur suisse (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, FINMA) à distribuer leurs parts publiquement en Suisse : pour les parties concernées, les règlements, les Statuts, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus complet, dans leurs dernières versions, ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds, sont fournis gracieusement au représentant en Suisse. ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zürich.

Informations importantes pour les investisseurs britanniques : Fred Alger & Company, Incorporated n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et les informations présentées ici n'ont pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA. La divulgation de telles informations est limitée par la loi au Royaume-Uni. Ainsi, les informations sont exclusivement destinées aux personnes résidant au Royaume-Uni pour lesquelles l'on estime raisonnablement que de telles offres peuvent leur être communiquées par une personne non autorisée en vertu d'une exemption de l'Ordonnance 2005 (« FPO ») de la Loi 2000 Financial Services and Markets (Offre financière). Il s'agit notamment : (A) de personnes disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine apparenté à l'investissement et (b) d'organismes, entreprises, partenariats, associations non constituées en personne morale, Trusts, etc. fortunés qui relèvent de l'article 49 de la FPO. Les services offerts par Fred Alger & Company, Incorporated et ses entités affiliées, ainsi que les opportunités d'investissement auxquelles se rapportent ces informations, sont réservées à ces personnes, et toute personne relevant d'une autre description ne saurait s'y fier. La plupart des règles définies par le FSMA pour la protection des clients particuliers ne sont pas applicables, et les indemnités prévues dans le cadre du programme d'indemnités en matière de services financiers (« Financial Services Compensation Scheme ») au Royaume-Uni n'est pas disponible.

Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. La Française AM International a conclu un accord avec Alger Management Ltd l'autorisant à distribuer les produits de Fred Alger Management Inc. en Europe.